

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Groupe TVA procède à l'abolition de postes dans son secteur télévisuel

Montréal, le 12 novembre 2025 – Groupe TVA annonce que son secteur Télédiffusion a dû procéder à regret aujourd'hui à l'abolition de postes, majoritairement syndiqués, permanents et temporaires ainsi que de quarts de travail touchant 87 personnes. Situées à Montréal et dans les pôles régionaux de Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay et Rimouski, ces compressions touchent des postes liés aux opérations de son secteur Télédiffusion.

Cette décision survient alors que Groupe TVA continue de voir sa situation financière se détériorer, enregistrant des pertes nettes cumulées de plus de 93 M\$ depuis janvier 2022¹. Les plans de restructuration et de rationalisation des effectifs déployés par l'entreprise ont permis de contrebalancer en partie la baisse des revenus publicitaires, mais cette tendance lourde vécue par l'ensemble de l'industrie continue de s'accélérer. De plus, les appels multipliés aux instances gouvernementales pour soutenir l'industrie de la télé privée, dans un contexte où elle est hautement concurrencée par les géants du web et par CBC/Radio-Canada, demeurent toujours ignorés, tel qu'encore démontré, entre autres, dans le récent dépôt du budget fédéral.

« Notre télé, nos productions originales et notre information sont des maillons essentiels à la vitalité de notre culture, de notre démocratie et de notre langue. Ils font partie d'un secteur économique majeur qui génère des milliards de dollars en retombées économiques et crée des milliers d'emplois. L'aveuglement du gouvernement fédéral à l'égard de cette problématique socio-économique est d'autant plus troublant que pas moins de trois ministres, à la tête de ministères importants, représentent des circonscriptions du Québec. Alors que nous nous attendrions à un plus grand engagement de leur part face aux enjeux que nous vivons, il y a lieu de nous interroger à nouveau : Pendant combien de temps encore les instances gouvernementales laisseront-elles une industrie aussi importante se détériorer? Pendant combien de temps encore la Société CBC/Radio-Canada bénéficiera-t-elle de soutiens financiers démesurés et constamment bonifiés du gouvernement fédéral, et ce sans conditions, tout en menant une concurrence directe aux diffuseurs privés? Pendant combien de temps encore les gouvernements maintiendront-ils deux classes de journalistes qui font essentiellement le même travail pour la démocratie, en choisissant de ne pas appliquer le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique au secteur de la télévision? », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de Groupe TVA.

« Les solutions ont été maintes fois présentées, mais pour permettre à Groupe TVA de continuer à investir dans les contenus et l'information d'ici et d'assurer sa pérennité, les gouvernements et le CRTC doivent agir et mettre en place des mesures pour changer les paramètres mêmes de l'écosystème », a ajouté Monsieur Péladeau.

¹ Pour la période allant de janvier 2022 jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2025.

« C’est avec grand regret que nous devons voir quitter de précieux collaborateurs et collaboratrices. TVA et nos équipes effectuent un travail essentiel pour informer et divertir chaque jour les Québécoises et les Québécois. Malheureusement, le contexte précaire de l’industrie qui affecte lourdement la situation financière de notre entreprise exige de faire des choix difficiles, mais devenus inévitables », a ajouté Louis-Philippe Neveu, vice-président, Opérations, Information et Sports de Groupe TVA. « Je remercie sincèrement nos collègues pour leur contribution et leur engagement », a-t-il ajouté.

En raison des nombreuses années de service de certains collaborateurs et collaboratrices permanents affectés par cette annonce et ayant participé étroitement au succès de Groupe TVA au fil des ans, l’entreprise a décidé de bonifier la prime de départ de ces derniers au-delà des dispositions prévues dans les conventions collectives, leur permettant d’obtenir une compensation allant jusqu’à 52 semaines de travail.

Groupe TVA en quelques chiffres :

- Les chaînes de Groupe TVA sont les plus populaires au Québec, enregistrant des parts de marché de 42,4 au cours des neuf premiers mois de 2025, en hausse de 1,7 part comparativement à la même période en 2024.
- Néanmoins, les pertes nettes cumulées de Groupe TVA se chiffrent à 93 M\$ depuis janvier 2022², incluant une perte de 17 M\$ pour les neuf premiers mois de l’année 2025, notamment en raison de la chute des revenus publicitaires.
- Près de 800 postes ont été abolis depuis 2023 dû à la mise en place de plusieurs plans de restructuration au sein de son secteur Télédiffusion et des équipes qui s’y rattachent.

Les grands absents du budget fédéral 2025:

- Aucun crédit d’impôt pour la main-d’œuvre journalistique au secteur du journalisme télévisé.
- Aucune demande de révision du mandat de CBC/Radio-Canada.
- Aucun engagement quant au retrait de la publicité sur toutes les plateformes du diffuseur public, malgré l’octroi d’une enveloppe additionnelle de 150 M\$ à la société d’État.
- Aucune mesure pour freiner la concurrence commerciale livrée par CBC/Radio-Canada aux stations de télévision privées du Canada.
- Aucun incitatif fiscal pour encourager l’achat de publicité dans les médias québécois et canadiens.
- Aucune annonce sur une date de remboursement de la Taxe sur les services numériques déjà versée par les télédiffuseurs privés.

Du côté du **gouvernement du Québec**, nous réitérons l’importance de mettre en œuvre rapidement les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur l’avenir de l’audiovisuel au Québec, déposé en octobre 2025, dont l’élargissement du crédit d’impôt pour la main-d’œuvre journalistique au secteur du journalisme télévisé.

Source : Groupe TVA

Renseignements : medias@quebecor.com

² Pour la période allant de janvier 2022 jusqu’à la fin du troisième trimestre de 2025.